

# RÉPUBLIQUE DE L'INDE

## ANNEXES

Vous trouverez le matériel suivant pour la campagne :

- Pétition format 8 ½ X 14 à envoyer à M. Andrew Liveris, président de Dow Chemical
- 1 modèle de lettre destinée à M. Manmohan Singh, premier ministre indien
- 1 modèle de lettre à envoyer aux journaux locaux
- 3 modèles de cœurs
- Modèle de lettre pour accompagner les cœurs
- Modèle de masque
- Un document à photocopier recto-verso sur l'Inde, Bhopal et quelques victimes
- Des affichettes pour le kiosque
- Affiches de la campagne
- 2 cartons pour les activités de collaboration avec les professeurs

### Quelques dates importantes pour la campagne *Exigeons la dignité*

7-8 mars	Lancement des activités québécoises de la Marche mondiale des femmes Vérifier la date dans votre région
10 mars	Lancement de la campagne lors du visionnement de presse du film Bhopal de Sylvie Joly dans le cadre du Festival des films sur les droits de la personne de Montréal
11-21 mars	Festival des films sur les droits de la personne de Montréal dont Amnistie internationale Canada francophone est partenaire Projection de Bhopal de Sylvie Joly le 19 mars au Cinéma du Parc
22 mars	Conférence de Béatrice Vaugrante à la Tohu, Montréal sur les enjeux des droits humains et les changements climatiques
29 mars au 24 juin	Campagne <i>Un environnement sain, c'est un droit</i>
7 avril	Journée mondiale de la Santé
18 avril	Run for Water soutenu par Dow Chemical : activité mondiale pour soutenir l'accès à l'eau ! Consultez <a href="http://liveearth.org/fr/home">liveearth.org/fr/home</a> pour toutes les informations sur les villes où la course aura lieu.
19 avril	Intervention d'ouverture de Béatrice Vaugrante à la conférence internationale sur le développement durable à l'École Sec. Félix-Leclerc
22 avril	Journée de la Terre
22-25 avril	Formation des jeunes
24-25 avril	Assemblée générale d'Amnistie internationale Canada francophone
27 mai	Lancement du rapport annuel et du programme pour les 50 ans du mouvement d'Amnistie internationale
5 juin	Journée mondiale de l'Environnement : fin de la campagne
25-27 juin	Sommet du G8 et du G20

# RÉPUBLIQUE DE L'INDE



Chef de l'État : Pratibha Devisingh Patil  
Chef du gouvernement : Manmohan Singh  
Peine de mort : Maintenue  
Population : 1,186 milliard  
Espérance de vie : 63,7 ans  
Capitale : New Delhi  
Superficie : 3 287 240 km<sup>2</sup>

Le pays a ratifié :  
Le **Pacte international relatif aux droits civils et politiques** et le **Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels**  
le 10 avril 1979.

La **République de l'Inde** est un pays du sud de l'Asie qui occupe la majeure partie du sous-continent indien. L'Inde est le second pays le plus peuplé du monde après la Chine. Le nom du pays « **Inde** » est dérivé du mot « **Sindhu** » qui est l'appellation du fleuve Indus en sanskrit.

L'Inde a des frontières communes avec le Pakistan à l'ouest, la Chine, le Népal, et le Bhoutan au nord et au nord-est, le Bangladesh et la Birmanie à l'est. La constitution indienne reconnaît 23 langues officielles et le hindi est la langue nationale du pays. On compte aussi beaucoup d'autres langues régionales et un grand nombre de dialectes (4 000 langues différentes).

**Bhopal** est la capitale du **Madhya Pradesh**, qui est un État du centre de l'Inde. La ville compte environ 1,5 millions d'habitants. Dans la nuit du 2 au 3 décembre 1984, une fuite de plusieurs milliers de produits chimiques mortels s'est produite dans l'usine de pesticides de la société Union Carbide à Bhopal. Près d'un million de personnes y ont été exposées. Entre 7 000 et 10 000 personnes ont été tuées sur le coup ou en l'espace de quelques jours, et 15 000 autres sont mortes au cours des vingt années qui ont suivi. Plus de vingt cinq ans après, les effets nocifs de la fuite des produits toxiques touchent encore de nouvelles générations.

## Quelques victimes de la catastrophe de Bhopal



La maison de **Parvati Bai** située dans le Quartier (la Colonie) des veuves affectées par les émanations de Bhopal ne contient qu'un éventail au plafond, un lit en métal et quelques casseroles et pots. Son mari, Mohan Yadav, est mort quelques mois après la fuite de gaz. Ils n'avaient pas d'enfant et ils travaillaient comme travailleurs sur la construction.

Pour payer les factures des frais médicaux et survivre parce qu'elle est si pauvre, elle a vendu sa maison pour vivre dans la Colonie. Le peu de compensations qu'elle a reçues lui ont servi à payer les intermédiaires, les avocats et des dettes. Parvati a maintenant plus de 70 ans et n'a plus la force de travailler parce qu'elle est trop faible. Elle n'est pas même reconnue comme étant sous le seuil de la pauvreté. Elle n'a donc pas droit à des subsides supplémentaires pour la nourriture.



**Raes Mohammed**, âgé de 62 ans, a expliqué à Amnistie internationale qu'il était un infographiste avant la catastrophe. « Le lendemain de la fuite, mes yeux coulaient. Quand je regardais la lumière, c'était comme voir 1 000 rayons. Depuis ce moment, je dois mettre des gouttes comme traitement et mes yeux ne sont jamais revenus comme avant. Je ne peux plus faire mon travail d'infographiste. »



**Nanni Bai** a environ 60 ans mais elle ne reçoit aucune pension et elle n'est pas admissible pour l'achat de nourriture vendue à des prix subventionnés. « Le gouvernement ne donne ni emploi ni pension. Et la seule compensation monétaire que j'ai reçue pour la mort de mon mari est épuisée depuis longtemps parce qu'il a fallu payer l'avocat et l'intermédiaire qui a fait les démarches pour moi pour que je reçoive la compensation et ensuite les factures de frais médicaux. Combien de temps cela va-t-il durer ? Comment devons-nous vivre ?

Prime Minister of India  
Dr.Manmohan Singh  
Room No.148 B  
South Block, Raisina Hill  
New Delhi 110 001  
Inde

**Monsieur le Premier ministre,**

Je suis profondément choqué(e) par le manque de détermination manifesté par votre gouvernement pour examiner la situation des habitants de Bhopal, plus de vingt-cinq ans après la fuite de gaz de l'usine de pesticides de Union Carbide qui a détruit leur vie et alors qu'ils continuent à en souffrir. Près de 25 000 personnes sont mortes depuis décembre 1984, et quelque 100 000 ont toujours des problèmes de santé. Le site n'a toujours pas été décontaminé et aucune enquête digne de ce nom n'a jamais été menée sur toutes les circonstances de la fuite et sur l'ensemble de ses conséquences.

Je me réjouis de la création d'un comité de coordination sur Bhopal, mais je vous prie néanmoins de :

- fournir aux survivants de la catastrophe et à leurs enfants des soins médicaux, des ressources et les moyens de se réinsérer dans la société, et faire en sorte que le site de l'usine soit nettoyé ; à cet effet mettre sur pied d'urgence la commission d'enquête déjà promise qui doit enquêter sur l'affaire Bhopal ;
- prendre toutes les mesures qui s'imposent pour que les responsables aient à répondre devant la justice dans le cadre de la procédure judiciaire actuellement en cours ;
- rendre publiques toutes les informations officielles sur la toxicité du gaz, sur les conséquences de la fuite pour les personnes et l'environnement et sur la dangerosité des méthodes de stockage et d'élimination des déchets sur le site abandonné de l'usine.

Veillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération.

**Nom :** .....

**Adresse :** .....

## Modèle de lettre ouverte pour les médias

**Madame, Monsieur,**

Les victimes de la catastrophe de Bhopal, ont déployé beaucoup d'efforts afin d'obtenir réparation et faire en sorte que les responsables soient tenus de rendre des comptes. Cependant, leurs efforts ont bien souvent été vains. Plus de vingt-cinq ans après, les effets nocifs de la fuite des produits chimiques touchent encore de nouvelles générations.

### **Mettre fin à plus de 25 ans d'injustice !**

Dans la nuit du 2 au 3 décembre 1984, une fuite de plusieurs milliers de tonnes de produits chimiques mortels s'est produite dans l'usine de pesticides de la société Union Carbide à Bhopal (appartenant depuis 2001 à Dow Chemical), dans le centre de l'Inde. Près d'un demi-million de personnes y ont été exposées. Entre 7 000 et 10 000 personnes sont mortes peu après, et 15 000 autres au cours des vingt années qui ont suivi.

Plus d'un quart de siècle s'est depuis écoulé, mais le site de l'usine n'a toujours pas été décontaminé. Plus de 100 000 personnes continuent de souffrir de problèmes de santé. Les mesures qui ont été prises pour venir en aide aux victimes, soins médicaux et initiatives visant à faire face aux conséquences socio-économiques de la fuite de produits chimiques, ont été très insuffisantes par rapport aux besoins.

Un grand nombre de personnes touchées par cette catastrophe attendent toujours une réparation convenable. En raison de problèmes de santé (problèmes respiratoires, dysfonctionnements du système neurologique ou cancers), des milliers de personnes ont perdu leur travail ou n'étaient plus en mesure de gagner leur vie. Personne n'a jamais eu à répondre de ce qui est arrivé à Bhopal, et les initiatives prises par des associations de victimes pour obtenir justice et réparation par le biais des tribunaux indiens et américains n'ont toujours pas abouti.

En solidarité avec les hommes, les femmes, les enfants d'aujourd'hui et les générations futures.

Signez la pétition adressée à M. Andrew Liveris, président de Dow Chemical à l'adresse : [exigeonsladignité.ca](http://exigeonsladignité.ca)

**Nom :** .....

**Adresse :** .....

**Aux hommes, femmes et enfants de Bhopal,**

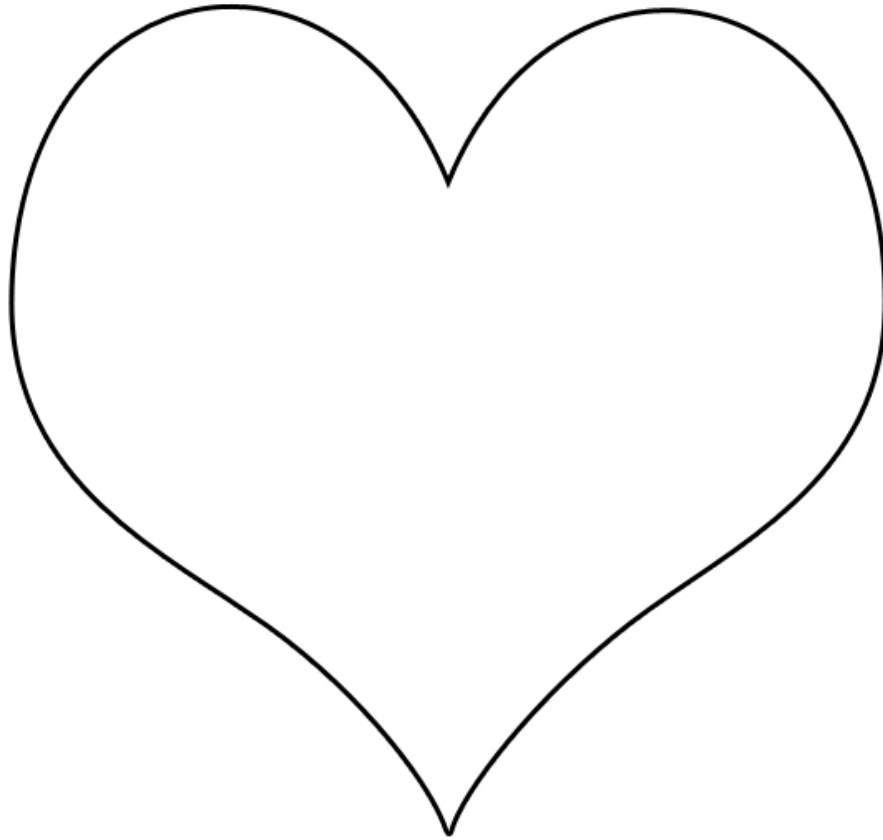
Depuis décembre 1984, près de 25 000 personnes sont mortes, et quelque 100 000 d'entre vous ont toujours des problèmes de santé. Vous avez déployé beaucoup d'efforts afin d'obtenir réparation et faire en sorte que les responsables soient tenus de rendre des comptes. Cependant, vos efforts ont bien souvent été vains. Aussi, les mesures qui ont été prises par votre gouvernement pour vous venir en aide, soins médicaux et initiatives visant à faire face aux conséquences socio-économiques de la fuite de produits chimiques, ont été très insuffisantes par rapport à vos besoins.

Je m'associe à vous, survivant e-s et militant e-s de la catastrophe de Bhopal, pour exiger que justice vous soit enfin rendue et que les violations des droits humains qui durent depuis plus de vingt-cinq ans, prennent fin une fois pour toute. Le gouvernement indien doit prendre d'urgence des mesures décisives afin de répondre aux problèmes n'ont encore résolus de votre indemnisation et de l'obligation des responsables de rendre compte de leurs actes.

En solidarité avec vous, je demande à Dow Chemical et au gouvernement indien de mettre fin à l'injustice dont vous êtes victimes.

**Nom :** .....

**Adresse :** .....



**Nom :** .....

**Message personnel** .....

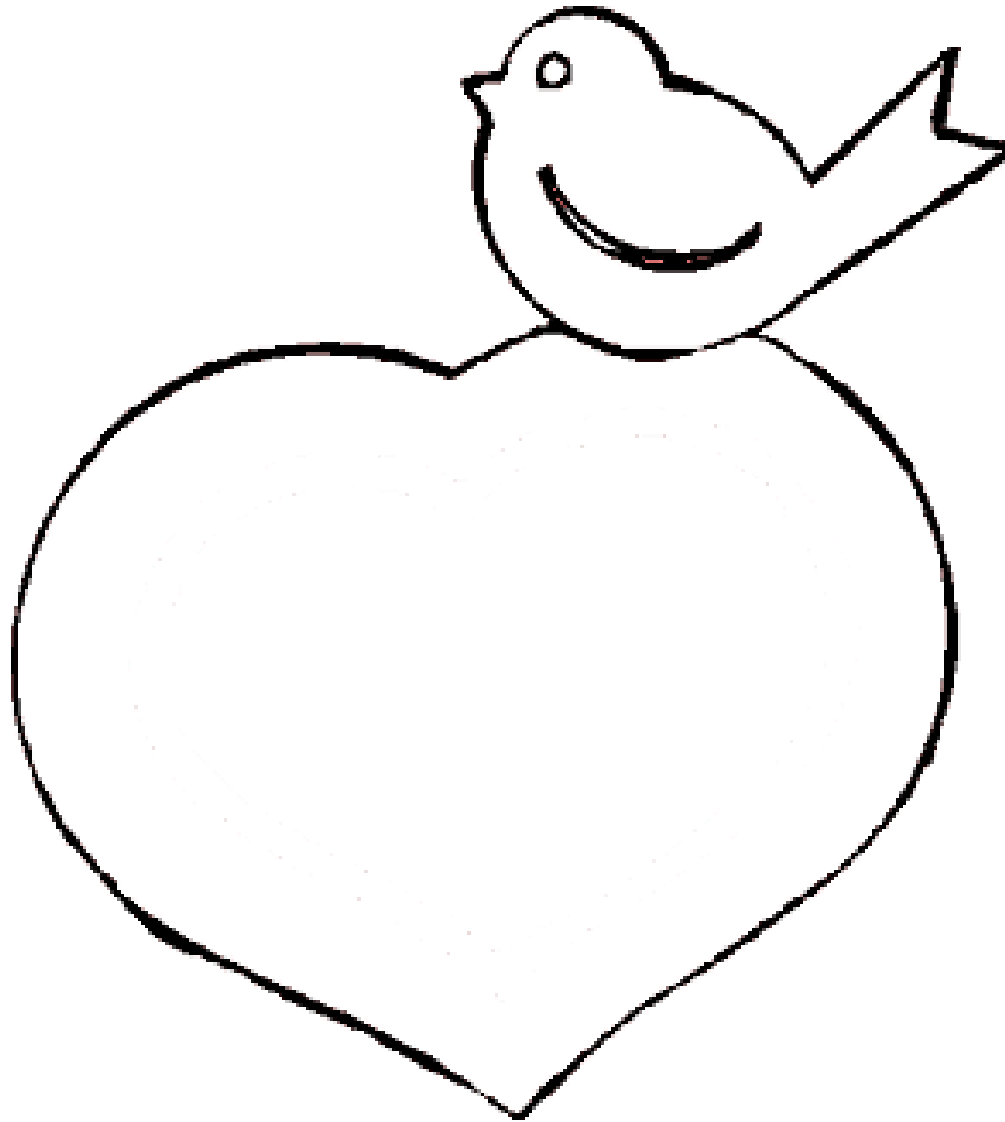
.....  
.....  
.....  
.....  
.....



**Nom :** .....

**Message personnel** .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....



**Nom :** .....

**Message personnel** .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## Cartes sur les droits humains

Le droit à la vie	Le droit à un environnement sain	Le droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé
Le droit à l'éducation	Le droit à une vie de famille	Le droit à un recours suffisant (le droit d'être indemnisé des violations aux droits humains)
La non-discrimination	Le droit au travail	Le droit à la liberté d'expression
Le droit à un niveau de vie suffisant	La liberté de religion	Le droit de ne pas être torturé

## Cartes sur l'histoire de Bhopal

<p>1. Juste avant minuit, le 2 décembre 1984 environ un demi-million de .....</p>	<p>..personnes furent exposées à un gaz toxique lorsque des milliers de tonnes de...</p>	<p>..produits chimiques s'échappèrent dans l'atmosphère depuis l'usine de pesticides Carbide...</p>
<p>...à Bhopal en Inde. Les responsables de l'usine attendirent plusieurs heures.....</p>	<p>...avant d'alerter les autorités du désastre. Entre 7 000...</p>	<p>...et 10 000 personnes sont mortes en quelques jours. Au moins 15 000 personnes de plus....</p>
<p>..sont décédées des suites de l'accident au cours des 20 années suivantes. Plus de 100 000.....</p>	<p>...personnes ont souffert de maladies chroniques et de dépressions pour lesquelles les traitements...</p>	<p>... se révèlent grandement inefficaces. La catastrophe de Bhopal a choqué le monde entier et soulevé ...</p>
<p>..la question fondamentale de la responsabilité des entreprises. Néanmoins un quart de siècle plus tard....</p>	<p>... et avec la désormais filiale de Union Carbide...</p>	<p>.... Dow Chemical, beaucoup de survivants en sont encore à attendre...</p>
<p>... une compensation suffisante. Le site de Bhopal n'a jamais vraiment été convenablement assaini. Les États Unis et....</p>	<p>... les cours de justice indiennes n'ont pas réussi à rendre la justice et une enquête complète et indépendante...</p>	<p>... n'a jamais été réalisée.</p>



**Nanni Bai**, environ 60 ans

Elle ne reçoit aucune pension et elle n'est pas admissible pour l'achat de nourriture subventionnée.

« Le gouvernement ne donne ni emploi ni pension. Et la seule compensation monétaire que j'ai reçue pour la mort de mon mari est épuisée depuis longtemps parce qu'il a fallu payer l'avocat et l'intermédiaire qui a fait les démarches pour moi pour que je reçoive la compensation et ensuite les factures de frais médicaux. Combien de temps cela va-t-il durer ? Comment devons-nous vivre ? »



## **Parvati Bai**, plus de 70 ans

Elle habite maintenant dans le Quartier (la Colonie) des veuves affectées par les émanations de Bhopal. On y trouve seulement un éventail au plafond, un lit en métal et quelques casseroles et pots. Son mari, Mohan Yadav, est mort quelques mois après la fuite de gaz. Ils n'avaient pas d'enfant.

Pour payer les frais médicaux, elle a vendu sa maison. Parvati n'a plus la force de travailler parce qu'elle est trop faible. Elle n'a pas droit à des subsides supplémentaires pour la nourriture.



**Raes Mohammed, 62 ans**

Raes a expliqué à Amnistie internationale qu'il était un infographiste avant la catastrophe. « Le lendemain de la fuite, mes yeux coulaient. Quand je regardais la lumière, c'était comme voir 1 000 rayons. Depuis ce moment, je dois mettre des gouttes comme traitement et mes yeux ne sont jamais revenus comme avant. Je ne peux plus faire mon travail d'infographiste. »

**Un environnement  
sain,  
c'est un droit**

**Bhopal :**  
**plus de 25 ans**  
**d'injustice,**  
**c'est assez!**

**L'accès à l'eau  
potable,  
c'est un droit pour  
toutes et tous!**

**Près de 25 000  
personnes mortes**

**100 000 personnes  
souffrent de  
problèmes de santé**

**Justice pour les  
femmes victimes de  
réprobation sociale**

Boiriez-vous  
de cette eau?

À Bhopal, ils n'ont  
pas le choix.

Photocopier, découper et ensuite coller un bâton à l'arrière pour pouvoir le tenir par la main.



# DOW CHEMICAL DOIT FAIRE FACE AUX CONSÉQUENCES DE LA CATASTROPHE À BHOPAL !

Andrew N. Liveris  
Chairman and Chief Executive Officer  
The Dow Chemical Company

Monsieur Liveris,

En décembre 1984, la fuite de gaz catastrophique qui s'est produite dans une usine de pesticides d'Union Carbide a détruit la vie de plusieurs dizaines de milliers d'habitants de Bhopal.

Les victimes n'ont pas obtenu justice, on ne leur a pas fourni les moyens suffisants pour qu'elles puissent se réinsérer dans la société, et cette catastrophe en termes de droits humains touche à présent de nouvelles générations.

Personne n'a eu à rendre des comptes pour les graves défaillances qui ont conduit à la fuite de gaz. L'entreprise Union Carbide, qui a depuis été rachetée par Dow Chemical, a quitté Bhopal sans même décontaminer correctement le site.

Nous ne vous laisserons pas oublier Bhopal.

Nous invitons Dow Chemical à :

- s'engager dès à présent auprès du gouvernement indien à faire en sorte que le site soit complètement décontaminé et que les personnes touchées par la catastrophe obtiennent une réparation satisfaisante ;
- participer pleinement à la procédure judiciaire en cours afin que les responsables présumés répondent de leurs actes.



	Nom et prénom (lettres moulées)	Code postal et ville	Signature
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			

**Veuillez retourner les pétitions d'ici le 1e juin 2010 au secrétariat d'Amnistie internationale au 6250 boul. Monk, Montréal H4E 3H7.**